Le Haut-Canada aurait ainsi reçu.\$1,002,701 D'après la population il recevra... 1,116,872

Différence en faveur du nou-

veau système..... \$ 114,171 Les deniers publics ayant été jusqu'à présent divisés également entre le Haut et le Bas-Canada, je crois que la balance de la dette publique, soit \$5,000,000, fût divisée de la même manière et non, comme l'a indiqué l'hon. ministre des finances, d'après la population. Mais on prétend aussi que le projet entraînera des dépenses excessives. J'avais espéré, M. l'ORATEUR, qu'une alliance avec les populations frugales et économes des provinces du golfe aurait amené, dans l'administration de nos finances, une économie qui n'a pas signalé les dernières années. (Ecoutez!) En ce qui concerne les frais d'administration des gouvernements locaux, tout dépend des législatures locales, les résolutions indiquant les sources d'où sers tiré le revonu et quelle sera la subvention locale, le tout sans avoir recours à la taxe directe. Mais, à mon point de vue, ce projet nous donnera une importance nationale. (Ecoutez!) A cela on répond que notre importance n'augmentera qu'avec notre population. Lorsque les provinces qui forment aujourd'hui les Etats déclarèrent leur indépendance, elles avaient une population de 2,500,000. On prétend que leur population a augmenté plus rapidement que la nôtre, mais les faits prouvent que cette opinion n'est pas exacte; en effet, en 1860 leur population était de 30,000,000, soit une augmentation de 1200 pour cent; tandis que la nôtre qui, en 1784, était de 145,000, était en 1861 de 8,000,000, soit une augmentation de 2,300 pour cent. (Ecoutez !) La confédération nous donnera une nationalité anglaise, je veux dire que de diverses provinces dépendant de la Grande-Bretagne, elle formera une nation conservant allégeance à la couronne anglaise. On a dit aussi que les avantages commerciaux que donnera la confédération seraient également obtenus par une union législative. Cela est vrai, mais n'est point réalisable; et l'union est désirable parce qu'elle établira entre les diverses provinces des relations commerciales, qui se développent surtout en ce moment du côté des Etats-Unis. (Ecouter !) Ceci m'amène, M. l'OBATEUR, à parler du rappel probable du traité de réciprocité. Le pays apprendra avec joie que, d'après la déclaration faite à la chambre

\$45,000,000

La différence en faveur des Etats-Unis étant payée en or.

Et en 1863...... 19,000.000

Augmentation de 850 pour cent en dix ans...... \$17,000,000

Je ne redoute point le renouvellement du traité. Avec des concessions mutuelles et une bonne entente, les conditions en seront réglées à la satisfactions des deux parties. (Ecoutez!) On a dit que la construction du chemin de fer intercolonial était indispensable à l'union qui, sans cela, n'existerait que de nom. D'après certains calculs, le chemin ne pourra servir à transporter des marchandises à un prix avantageux. On démontré, par exemple, que le transport d'un baril de farine de Toronto à Halifax, raison de 2 centins par mille pour chaque tonneau, coûterait \$2.25. Aujourd'hui le Grand-Tronc transporte un baril de farine, de Toronto à Montréal, pour 25 centins en hiver et, à ce taux, le transport de Toronto Halifax coûterait \$1.22. Si on pouvait obtonir ce résutat, on réaliserait une économie de 85 centins sur le prix actuel du transport par le St. Laurent, et de plus on économise rait les frais d'assurance et d'entrepôt. côté stratégique de la question a été longuement discuté. Ce chemin de fer reliers toutes les provinces et les mettra à même de s'aider les unes aux autres en cas d'attaque. A ce point de vue ce chemin est une néces